



Déclaration



SNES-FSU et SNEP - FSU

CTSD de Repli du 05 février 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Dans le second degré, la FSU avait souligné lors du premier CTSD le manque d'ambition d'une carte scolaire 2018 se limitant à une approche technique dépourvue de toute ambition éducative ou pédagogique. Cette ambition pour le collège doit passer par un bilan critique de la réforme de 2016. Cette ambition ne peut faire l'impasse sur la question des moyens alloués au collège, question qui était et reste au centre de notre dénonciation de la réforme de 2016. Toutes les délégations que vous avez reçues, accompagnées par la FSU, M. l'Inspecteur d'Académie, vous l'ont dit : leur première préoccupation est la baisse des effectifs par classe. Car nos collègues ne supportent pas la dégradation des conditions d'apprentissage de leurs élèves et de leurs propres conditions de travail. Vous aurez aussi remarqué combien ils ont été nombreux à proposer d'utiliser la fameuse marge dite « d'autonomie » pour ouvrir des divisions supplémentaires sur les niveaux les plus en tension. Notre revendication de ne pas dépasser 20 élèves par classe en éducation prioritaire et 25 en dehors, s'appuie donc profondément sur le vécu, le ressenti et l'aspiration de la profession.

De même, chacune des délégations venant d'un collège avec ULIS a insisté sur les difficultés de l'inclusion dans un contexte de hausse des effectifs. Il est donc totalement anormal que ces effectifs ne soient pas comptabilisés au moment de la répartition de la dotation. Le ministère doit évoluer de toute urgence sur cette question !

Face aux demandes des personnels venus en délégation, vous avez proposé un abondement des dotations de certains collèges avec quelques heures postes, insuffisantes pour ouvrir une division supplémentaire. Nous souhaitons avoir précisément connaissance de ces abondements. Vous avez aussi proposé la transformation d'HSA en HP, constatant comme nous que ces HSA ne sont pas absorbées par les équipes pédagogiques. Il convient donc, comme nous le demandons depuis des années, de réduire dans les dotations le recours à ces HSA pour qu'elles ne soient qu'un outil d'ajustement à la marge de la répartition des dotations.

C'est dans ce contexte de dégradation du service public d'éducation et désormais d'attaques brutales contre les personnels et leurs statuts que le SNES-FSU avec le soutien du SNEP-FSU appelle à la grève et à un rassemblement devant l'Inspection académique à 10H30 mardi 6 février 2018.

Pour répondre aux attentes des personnels, il est donc urgent d'abonder les dotations des établissements ce qui, vu les contraintes budgétaires que s'est donné le gouvernement, passe par des demandes au rectorat, au ministère et surtout par un collectif budgétaire, au vue des réserves presque inexistantes prévues à tous les niveaux.

C'est pourquoi la FSU a lancé une pétition intersyndicale demandant ce collectif budgétaire pour le premier et pour le second degré. La FSU invite les personnels, les parents d'élèves et les citoyen-ne-s à venir la signer ce mercredi 7 février à 14h30 devant la préfecture.

